



Au service  
des peuples  
et des nations

PROJET TAMKEEN POUR LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ, LE RENFORCEMENT DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

# L'Université espace de dialogue et de cohésion



## Rapport Final 2019 - 2021

RÉALISÉ AVEC L'APPUI DE

تم تنفيذ هذا النشاط بدعم من



Royaume des Pays-Bas



## *Table des matières*

<i>Présentation du projet</i> .....	3
<i>Brève description du projet</i> .....	5
<i>Liste des acronymes</i> .....	6
<b>I- Résumé exécutif</b> .....	<b>7</b>
<b>II- Résultats détaillés</b> .....	<b>9</b>
❖ <b>Output 1. Une vision stratégique de l'Université comme espace de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté est développée</b> .....	<b>9</b>
❖ <b>Output 2. : Les dynamiques de conflit qui minent la cohésion sociale en milieu universitaire sont identifiées et analysées.</b> .....	<b>11</b>
❖ <b>Output 3 : Des approches et mécanismes de prévention et de règlement des conflits sont mis en place, dans le cadre d'une gestion concertée de l'espace universitaire.</b> .....	<b>18</b>
❖ <b>Output 4 : Les acteurs clés de l'Université disposent des connaissances, compétences et outils pour la facilitation du dialogue et la construction du consensus.</b> .....	<b>23</b>
❖ <b>Output 5 : Des initiatives sont appuyées pour renforcer le rôle de l'Université et des étudiants dans la promotion de la citoyenneté et de la cohésion sociale au niveau local.</b> .....	<b>25</b>
<b>III- Défis de mise en œuvre et suivi des risques</b> .....	<b>27</b>
<b>IV- Leçons apprises</b> .....	<b>29</b>
<b>V- Suivi-évaluation</b> .....	<b>29</b>
<b>VI- Evidences</b> .....	<b>29</b>
<b>VII- Rapport financier</b> .....	<b>32</b>
<b>L'utilisation des ressources et le niveau de décaissements par activité, au 31/12/2021, sont détaillés comme suit (en USD) :</b> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>VIII- Signatures</b> .....	<b>32</b>
<b>IX - Annexes</b> .....	<b>33</b>

## Présentation du projet

<b>Titre du projet :</b>	<b>TAMKEEN</b> <b>L'Université, espace de dialogue au service de la cohésion sociale en Tunisie</b>
<b>Articulation avec les ODDs :</b>	<b>ODD 16 : Paix, justice, institutions efficaces</b>
<b>Effet et produits attendus du Plan Stratégique global du PNUD 2018-2021 :</b>	<p><b>Outcome 3: Build resilience to shocks and crises</b></p> <p><b>Output 3.2.1.</b> National capacities strengthened for reintegration, reconciliation, peaceful management of conflict and prevention of violent extremism in response to national policies and priorities</p> <p><b>Output 3.2.2</b> National and local systems enabled and communities empowered to ensure the restoration of justice institutions, redress mechanisms and community security</p> <p><b>Output 3.4.1</b> innovative nature based and gender responsive solutions developed, financed and applied for sustainable recovery</p> <p><b>Output 3.6.1</b> women's leadership and participation ensured in crisis prevention and recovery planning and action</p>
<b>UNDP Signature solutions</b>	<p><b>Signature solution 2. Strengthen effective, inclusive and accountable governance: strengthen governance processes and institutions to ensure equal access to quality services that promote equity, trust and social cohesion, and build societies in which all people benefit from peace, justice and security;</b></p> <p><i>Development Setting 3: Strengthen resilience to shocks and crisis (Output 3.2.1) support national capacities for reintegration and reconciliation, as they are critical for preventing the outbreak, re-occurrence, or escalation of violence, and radicalization that can lead to violent extremism</i></p> <p><b>Signature solution 3. Enhance national prevention and recovery capacities for resilient societies: promote risk-informed development and strengthen capacities of people, communities and countries to anticipate, prevent, and recover from shocks and stresses;</b></p> <p><i>Development Setting 3: Strengthen resilience to shocks and crisis (Output 3.3.1) Ensuring that the prevention and preparedness for crisis response and recovery are rights-based, risk-informed and gender-responsive</i></p> <p><i>(Output 3.3.2) strengthens gender-responsive and risk-informed social dialogue and reconciliation mechanisms, and capacities of national and local stakeholders for dialogue, consensus-building and reconciliation around contested issues, with equal participation of women and men</i></p>

<b>Articulation avec le PDQ 2016-2020</b>	<b>Axe 3 : Développement humain et inclusion sociale</b> <b>3.4 Renforcer l'esprit de citoyenneté parmi les jeunes</b>
<b>Effet et produits attendus du programme pays 2015-2020 :</b>	<p><b>Outcome UNDAF/CPD :</b></p> <p><b>Effet 1 :</b> D'ici 2020, les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles, dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, de démocratie et d'égalité de genre.</p> <p><b>Produit CPD 1.2 :</b> La participation citoyenne et les capacités des institutions et des contre-pouvoirs sont renforcés, permettant une meilleure reddition des comptes aux populations.</p> <p><b>Indicateur 1.2.3</b> Nombre de personnes (avec un ciblage sur les jeunes et les femmes) bénéficiant des initiatives de promotion de la citoyenneté</p> <p><b>Produits CPAP :</b></p> <p>Produit 1.2.4 : Un cadre de concertation et d'autorégulation de la société civile est mis en place et facilite sa participation au dialogue sur les priorités de développement dans les régions cibles.</p> <p>Produit 1.2.5 : Les capacités des acteurs de la société civile dans les zones cibles sont renforcées en vue de leur professionnalisation.</p>
<b>Effets attendus du projet :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les dynamiques de conflit qui minent la cohésion sociale en milieu universitaire sont identifiées et analysées ;</li> <li>2. Des approches et des mécanismes appropriés de prévention des tensions et de gestion concertée de l'espace universitaire sont mis en place ;</li> <li>3. Un programme de formation des acteurs universitaires sur les approches et techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus est mis en place.</li> </ol>
<b>Partenaire National</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)
<b>Partie responsable :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Contribution</b>	Royaume des Pays-Bas
<b>Date de debut</b>	01 avril 2019
<b>Date de cloture</b>	31 décembre 2021
<b>Date du rapport</b>	Décembre 2021

### ***Brève description du projet***

*Le projet vise à soutenir le MESRS dans la promotion, en milieu universitaire, d'un environnement apaisé et propice au dialogue, permettant de faire de l'Université un cadre harmonieux, favorable à la réalisation de sa mission, résilient face aux risques de violence et rejaillissant positivement sur son environnement. Plus concrètement, le projet vise à accompagner l'émergence au sein du MESR et des universités tunisiennes d'une capacité endogène de gestion des conflits capitalisant sur ses propres compétences et son capital humain à travers l'affinement de la compréhension des dynamiques de conflits propres à cet environnement, le renforcement des capacités en matière de gestion des conflits et de médiation et l'établissement de centres de médiation universitaires.*



*Liste des acronymes*

<b>CMU</b>	Centres de Médiation Universitaire
<b>CR</b>	Compte rendu
<b>MESRS</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OSC</b>	Organisations de la société civile
<b>PDQ</b>	Plan de Développement quinquennal
<b>PCS</b>	Plan de contingence Sectoriel
<b>PMU</b>	Plateforme de médiation universitaire
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le Développement
<b>PTA</b>	Plan de travail annuel
<b>UNDAF</b>	Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement

## I- Résumé exécutif

*Le projet a été mis en œuvre conformément au document de projet et aux différents PTA. Certains ajustements ont été apportés au chronogramme ainsi qu'aux activités initialement planifiées afin de s'adapter au contexte national marqué par des changements politiques ainsi que par la prolifération de la Pandémie COVID-19 qui a fortement sévit en Tunisie entre 2020 et 2021. Celle-ci a considérablement impacté la mise en œuvre des activités de terrain et a imposé des adaptations.*

*Des activités spécifiques visant l'appui à la réponse et relève de la COVID-19 ont été programmées et mises en œuvre.*

*Le produit 5 portant sur l'appui aux initiatives de la société civile pour la promotion de la cohésion en milieu universitaire n'a pas pu être mis en œuvre en raison du contexte sanitaire durant la période de mise en œuvre du projet.*

*Le projet a permis d'atteindre les résultats suivants :*

**1.** *Une vision stratégique de l'Université comme espace de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté est développée et disséminée auprès du personnel universitaire. Un plan d'action visant à l'opérationnaliser est mis en place ;*

**2.1** *Une étude et cartographie des dynamiques de conflits qui minent l'espace universitaire est réalisée suite à un processus consultatif et participatif ;*

*3 ateliers de réflexion et de diagnostic des dynamiques de conflits dans l'espace universitaires ont été organisés en présence de 94 (dont 33 femmes) représentants des Etudiants, formations syndicales, personnel administratif des universités et corps enseignant ;*

**2.2** *Une analyse de l'impact de la pandémie COVID-19 sur le système universitaire est réalisée permettant de documenter les mesures prises en réponse à la crise et les bonnes pratiques ainsi que d'identifier les défaillances du système et d'en tirer les leçons apprises ;*

**2.3** *Un plan de contingence sectoriel est élaboré au profit du ministère renforçant ses capacités en matière de proactivité et de gestion stratégique des crises ;*

*129 acteurs universitaires (dont 48 femmes) parmi les psychologues universitaires, les représentants syndicaux le personnel des universités et des foyers et restaurants universitaires sont formés à la mise en œuvre du protocole sanitaire spécifique aux universités ;*

**3.1** *Un mécanisme spécifique pour la gestion alternative des conflits universitaires est conceptualisé et formalisé légalement sous forme de centres de médiation universitaire à l'issue d'un processus participatif ;*

*Un arrêté ministériel portant création et organisation des CMU est promulgué. L'approche promue par le projet en matière de renforcement de la cohésion en milieu universitaire est consacrée légalement et mise à échelle institutionnelle y compris en ce qui a trait à l'égalité représentativité des femmes dans la compositions des CMU ;*

**3.2** *La mise en place des Centres de Mediation Universitaires est appuyées à travers l'appui à l'élaboration d'un guide de procédures des CMU, une Charte de la mediation ainsi que d'une base de connaissance pour l'opérationnalisation des dits centres ;*

**3.3** *Les représentants des 13 universités tunisiennes, de la Direction des études technologiques et du MESRS sont initiés au concept des CMU et aux techniques de mediation et de communication*

*La mise en place de deux centres pilotes de mediation universitaire est appuyée dans les Universités de Sfax et de Jendouba à travers leur équipement ;*

*87 membres (dont 30 femmes) des centres pilotes de mediation universitaire et de leurs cellules de mediation de Sfax et Jendouba sont familiarisés au cadre legal des CMU et initié.e.s aux principes de la mediation ;*

**4.1** *Un programme de renforcement de capacités des acteurs clé de l'espace universitaire est mis en œuvre en matière de gestion et analyse des conflits, mediation, communication et prevention des violences basées sur le sexe et le genre*

**4.2** *38 futur.es membres des CMU dont 55% de femmes sont formé.es à la médiation et l'analyse des conflits et 31 membres (dont 17 femmes) de ce même public formé aux techniques de communication. Les 13 président.es des universités publiques tunisiennes sont formées aux techniques de communication et de prise de parole en public.*

*Les capacités de 30 membres des CMU sont renforcées en matière de prevention des violences basées sur le sexe et le genre et leurs besoins en renforcement de capacités supplémentaires identifiés ;*

**5.1** *Une plateforme numerique de la médiation universitaire est mise en place, son contenu est developpé et 25 administrateurs et administratrices (dont 19 femmes )de la plateforme issu.e.s du MESRS et des universités formé.e.s à sa gestion.*



## II- Résultats détaillés

### ❖ Output 1. Une vision stratégique de l'Université comme espace de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté est développée

Indicateurs	Données de référence	Résultat à la date du rapport
1.1. Existence d'un document de vision stratégique  1.2. Taux de dissémination de la vision auprès du personnel de l'enseignement supérieur et des universités	<p style="text-align: center;"><b>Non</b></p> <p style="text-align: center;"><b>0%</b></p>	<p>Oui</p> <p>100 % La vision a été communiquée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes ayant pris part aux différentes activités réalisées tout au long de la mise en œuvre du prjoet</p>

Le MESRS a été appuyé dans l'élaboration d'une vision stratégique servant de cadre d'intervention pour la promotion du rôle de l'Université dans le renforcement de la cohésion sociale. Cette vision, en plus de son rôle d'orientation et de référence, constitue un outil essentiel pour le plaidoyer sur la mise en œuvre de ce projet et aussi pour son appropriation par les différents acteurs.

Cette vision a été présentée et disséminée systématiquement lors de l'ensemble des activités et ateliers organisés durant la mise en œuvre du projet.

Elle est aussi disponible sur la plateforme numérique de médiation universitaire actuellement en cours de mise en ligne.

La vision stratégique du MESRS se propose de valoriser le rôle de l'université, comme espace de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté, au service de l'épanouissement de la jeunesse tunisienne. Elle vise à réformer les modes de gouvernance de l'université et de gestion des conflits dans l'enseignement supérieur et s'inscrit dans le sillage du processus de réforme de l'enseignement supérieur.

Elle se fonde sur le diagnostic du secteur, initié en 2015, ainsi que sur les recommandations issues des concertations avec les acteurs et parties prenantes, lors des assises nationales de mise en œuvre de la réforme, en décembre 2017 et des assises estudiantines, en avril 2018.

La vision stratégique du MESRS a été déclinée en plan d'action en vue de son opérationnalisation. Une matrice opérationnelle sur deux ans a été élaborée en concertation avec le MESRS ainsi que neuf fiches projets en vue de soutenir le ministère dans ses efforts de concrétisation de ce projet ambitieux.

(evidence #1 et #2)



**1 Le Ministre présentant la Vision stratégique 2019**

❖ **Output 2. : Les dynamiques de conflit qui minent la cohésion sociale en milieu universitaire sont identifiées et analysées.**

Indicateurs de résultats	Données de référence	Cibles	Résultat à la date du rapport
<p><b>2.1 Disponibilité de données actualisées et territorialisées sur les dynamiques de conflits en milieu universitaire</b></p>	<p>Non disponible</p>	<p>Disponible</p>	<p><b>Disponibilité d'une étude et cartographie des dynamiques de conflits dans l'espace universitaire</b></p> <p><b>Disponibilité de CR d'atelier de diagnostic participatif des dynamiques de conflits dans l'espace universitaire</b></p> <p><b>Disponibilité d'une étude d'impact de la COVID19 sur le système universitaire</b></p> <p><b>Disponibilité d'un plan de contingence sectoriel</b></p>
<p>2.2 % des parties prenantes qui estiment que leurs connaissances sur les dynamiques de conflits affectant le milieu universitaire se sont améliorées.</p>	<p>0%</p>	<p>20%</p>	<p>20%</p>

**2.1.** Afin d'améliorer la compréhension des dynamiques de conflits qui traversent l'espace universitaire et de mieux y répondre, le projet a accompagné un ensemble d'activités visant à engager les acteurs eux-mêmes dans la réflexion et le diagnostic de ces dynamiques. Ce travail initialement prévu de manière générique et transversale a été complété par un focus spécifique aux conflits en lien plus direct avec la pandémie COVID-19 qui a eu pour conséquence d'exacerber les tensions latentes dans les Universités.

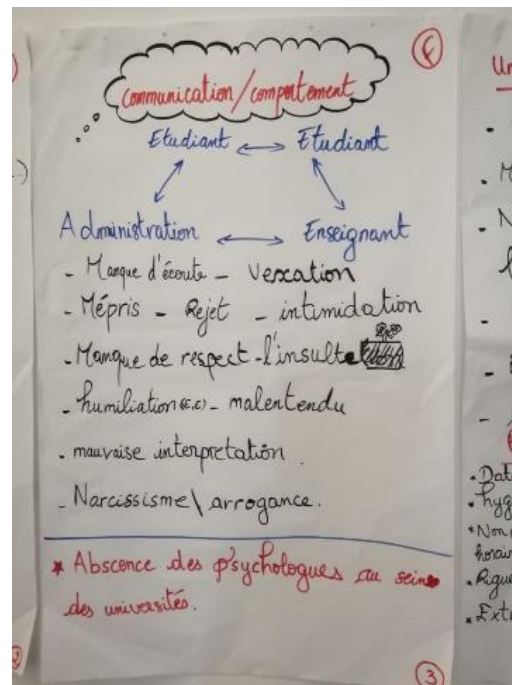
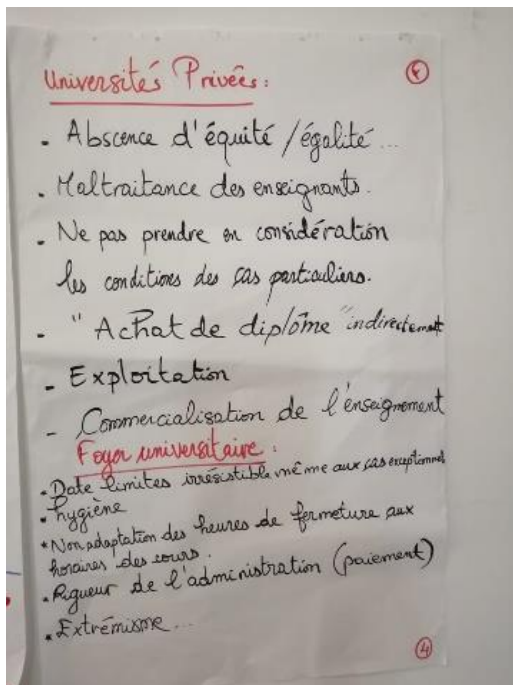
- Une étude et cartographie, des dynamiques de conflits en milieu universitaire est réalisée

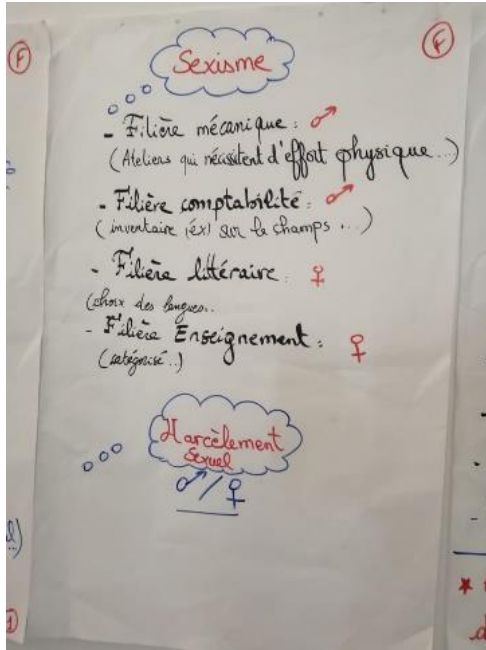
Cette étude vise à améliorer la connaissance sur les facteurs et dynamiques de conflits propres à l'espace universitaire, et identifier les potentialités de résilience de l'université afin de concevoir des mécanismes de prévention, de régulation et de résolution des conflits. Elle permettra, notamment, de servir de base à l'intervention des CMU et au développement du dispositif de veille. (Evidence #3)

L'élaboration de l'étude s'est en outre basé sur un travail empirique à travers la réalisation d'entretiens individuels (#20) et l'organisation d'ateliers (#2) et d'un focus group visant à engager une réflexion inclusive et participative avec les protagonistes de l'espace universitaire sur les enjeux et les défis de la cohésion. (Evidence #4 & #5)

### 1. Recapitulatif des ateliers de diagnostic participatif des dynamiques de conflits dans l'espace universitaire

26-27 janvier 2020	Diagnostic participatif sur les dynamiques de conflits dans l'espace universitaire	25 participants 44% femmes
25 – 26 mai 2020	Atelier de réflexion sur les dynamiques de conflits dans l'espace universitaire	19 participants 8 femmes
06 septembre 2020	Atelier de concertation sur les dynamiques de conflits et la mise en place de centre de médiation dans l'espace universitaire	50 participants 15 femmes





Exemples des travaux du Focus group des étudiants pour le diagnostic des dynamiques de conflits dans l'espace universitaire



Engager une réflexion avec des jeunes et principalement des étudiants constitue un élément fondamental de l'approche inclusive et participative qu'intègre le projet d'appui à la cohésion sociale en l'espace universitaire. Les résultats de l'atelier ont permis d'alimenter l'étude et la cartographie des dynamiques de conflits dans l'espace universitaire *en cours de finalisation*.

### La résilience de l'espace Universitaire face à la pandémie COVID 19 est renforcée

En réaction à l'avènement de la Pandémie et compte tenu du fort impact qu'elle a provoqué sur la marche de la vie universitaire, la réflexion a été engagée très précocement avec le MESRS afin de déterminer les actions concrètes visant à accompagner le ministère dans sa réponse à la

crise ainsi que dans la relève post-crise. C'est à ce titre qu'il a été convenu d'appuyer l'élaboration d'une étude d'impact de la pandémie sur le système universitaire ainsi qu'un plan de contingence sectorielle.



**Réunion de planification avec le ministre de l'ESRS M. SLIM CHOURA pour la réponse COVID19 - Mars 2020**

**2.2 Réaliser une analyse de l'impact de la pandémie sur les universités et une évaluation des besoins du MESRS post crise (Evidences #6)**

L'étude d'impact de la pandémie, qui a pour objectif de saisir les changements induits par la COVID-19 sur le système universitaire, a permis de dégager les forces et les faiblesses du système ainsi que ses potentialités de résilience à travers une évaluation des mesures prises au niveau ministériel et des universités.

Cela a également permis de documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques à tirer de cette expérience et de formuler les recommandations stratégiques pour renforcer la résilience du système universitaire et les décliner en plan d'action.

La méthodologie de conception de l'étude comprenait des interviews avec les acteurs clés et d'autres méthodes participatives de collecte et d'analyse de données, ainsi que les outils de recherche digitaux et alternatifs.

En outre, l'étude d'impact a permis d'analyser les effets de la pandémie sur les populations vulnérables ou à besoins spécifiques à l'instar des étudiants étrangers mais aussi l'impact spécifique de la pandémie sur les femmes. Cela servira à développer des réponses spécifiques à ces catégories de bénéficiaires.

Les recommandations prioritaires de l'étude s'articulent autour de ces axes :

- Améliorer le dispositif de gouvernance institutionnel pour assurer une meilleure résilience du système universitaire ;
- Adapter la réglementation pour tenir compte du nouveau contexte de la crise ;
- Evaluer les possibilités de financement pour une relance Post COVID 19 ;
- Renforcer les infrastructures, les capacités techniques et technologiques ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines ;
- Améliorer et structurer la communication pour rassurer les intervenants ;
- Renforcer le dispositif de la santé universitaire.

### **2.3 Le MESRS est appuyé dans la mise en place d'un plan de contingence sectoriel (Evidences #7)**

Un plan de contingence sectoriel est élaboré au profit du Ministère renforçant ses capacités en matière de proactivité et de gestion stratégique des crises. L'élaboration d'un plan de contingence sectorielle a été commissionné afin de renforcer les capacités de planification, d'adaptation, et de relève du Ministère face à des circonstances exceptionnelles pouvant entraver la marche ordinaire de ses services et dans le but d'assurer la continuité de ces derniers. Le plan a été conçu dans le prolongement de l'étude d'impact (2.2) et en capitalisant sur ses conclusions afin de donner une réponse concrète à l'impact de la pandémie sur le système universitaire tel qu'il a été analysé et documenté. Plus spécifiquement le plan vise à :

- Identifier et définir les menaces potentielles pour les différentes activités du Ministère et les impacts de ces menaces sur le périmètre d'activité du Ministère et des différentes parties prenantes ;
- Elaborer une stratégie de « résilience » à ces menaces renforçant la capacité du Ministère sur le plan central, décentralisé et régional à répondre efficacement aux menaces ;
- Décliner la stratégie en un ensemble de dispositions et procédures pour à la fois gérer la période de crise et reprendre l'activité normale après la crise.

La planification stratégique de crise est ainsi renforcée à travers ce travail, qui permet de consolider la résilience du système dans son ensemble. Le PCS a, en effet, permis l'identification des fonctions vitales du Ministère nécessaires à la poursuite de ses missions même en temps de crise et de proposer sur la base d'une évaluation des besoins et des risques , des solutions, des structures et des mécanismes d'adaptation.

3 principaux enseignements en sont sortis:

- Accélérer la transition numérique vers une généralisation de l'enseignement à distances renforcer les structures de l'université virtuelle et renforcer aussi les capacités du corps enseignant en pédagogie numérique ;

- Renforcer les services d'appui et d'accompagnement psychologique à destination des étudiants et du corps enseignant et plus particulièrement à destination des catégories vulnérables telles que les étudiants étrangers et les femmes ;
- Promouvoir l'ouverture de l'université sur son environnement et développer la coopération avec le secteur privé et les activités de RD orientées vers le développement de solutions

Risque	Probabilité (fréquence)	Impact	Score	Priorité
<b>Continuité pédagogique</b>	Forte (4)	Majeur (4)	<b>16</b>	<b>2</b>
<b>Santé / sécurité</b>	Forte (4)	Catastrophique (4)	<b>20</b>	<b>1</b>
<b>Qualité des prestations</b>	Forte (4)	Modéré (3)	<b>12</b>	<b>3</b>
<b>Coût</b>	Moyenne (3)	Modéré (3)	<b>9</b>	<b>4</b>
<b>Gouvernance</b>	Moyenne (3)	Modéré (3)	<b>9</b>	<b>4</b>
<b>Respect de la législation</b>	Faible (2)	Faible (2)	<b>4</b>	<b>6</b>

#### Matrice de risques extraite du PCS

#### Dissémination du protocole Sanitaire auprès des représentants des étudiants et du personnel (Evidence #8):

Le développement à des phases précoces de la crise d'un plan de contingence sectoriel (avril/mai 2020) a permis au Ministère d'être mieux préparé à la 2<sup>ème</sup> vague de la pandémie qui a coïncidé avec la rentrée universitaire en septembre 2020 cela s'est manifesté par le développement d'un protocole sanitaire et sa dissémination auprès de tous les acteurs de l'université. (Evidence #10) Cette action, faite en application directe du PCS, a permis une coopération très étroite entre le MESR et les services spécialisés du ministère de la Santé qui a débouché sur l'élaboration d'un protocole sanitaire spécifique dont la vocation est d'être disséminé et appliqué par tous les acteurs de l'espace universitaire. Dans le but de faciliter sa compréhension et sa diffusion, des sessions de formation de formateurs autour de ce protocole au profit des représentants des différents acteurs au sein de l'espace universitaire (étudiants, enseignants, administratifs, techniques et ouvriers, psychologues, ...) ont été organisés. (Evidence #9)



## 2 Récapitulatif des ateliers de dissemination du protocole sanitaire au profit des acteurs universitaires septembre 2020

**Cible**

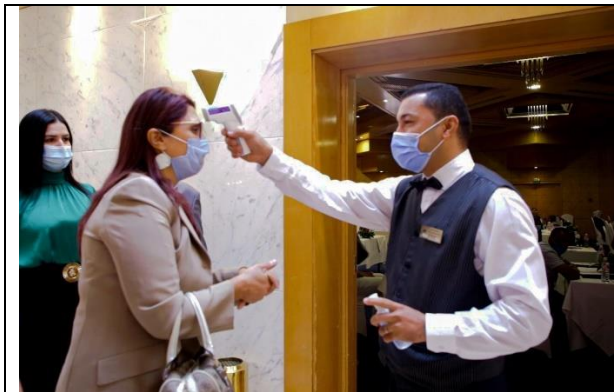
- Étudiants
- Enseignants
- Ouvriers
- Personnel adm.
- Psychologues

**Modalités**

- Séminaires de 4h
- 5 sessions
- 128 participants

**Animateurs**

- Dr. Ahlem Gzara Zargouni, Directrice de la médecine scolaire et universitaire
- Dr. Leila Bouabid, Directrice de la veille environnementale, formation et communication



❖ **Output 3 : Des approches et mécanismes de prévention et de règlement des conflits sont mis en place, dans le cadre d'une gestion concertée de l'espace universitaire.**

Indicateurs	Données de référence	Cible	Résultat à la date du rapport
3.1 Existence d'un projet de texte instaurant les comités/cellules de veille et de médiation est adopté	<b>Non</b>	Oui	Un texte réglementaire est adopté
3.2. Existence d'une charte éthique relative au vivre ensemble à l'université	<b>Non</b>	Oui	Une charte de médiation est disponible
3.2. # de comités/cellules de veille et de médiation mises en place dans les universités	<b>0</b>	2	2
3.4 % de femmes membres des comités/cellules	<b>0 %</b>	50%	50%
3.5. Perception du degré d'influence des femmes au sein des comités/cellules de veille et de médiation	<b>Tbc</b>		Le contexte sanitaire n'a pas permis de démarrer les CMU avant la fin du projet
3.6 % des membres des comités/cellules de médiation qui considèrent que leurs connaissances en matière de cohésion sociale se sont améliorées et qu'ils les mettent en pratique	<b>0 %</b>	100%	100%
3.7 Nombre de différends rapportés ou réglés par les comités/cellules de veille et de médiation	<b>0</b>		Les CMU ne sont pas encore entrés en fonction

### **3.1 Un projet de texte portant création et organisation des Centres de Mediation Universitaire est adopté**

Parmi les résultats phares atteints par le projet figure l'adoption d'un texte officiel reconnaissant l'existence des Centres de Mediation et ouvrant la voie à leur mise en place par l'ensemble des Universités Tunisiennes.

En effet le concept développé par le projet (**Evidence #12**) a pu être formalisé sous forme d'arrêté ministériel publié au journal officiel de la république et entré en vigueur. Le texte prévoit la création au niveau du MESRS d'un centre national de médiation et de gestion des conflits (article 1), ainsi que d'un centre de médiation et de gestion des conflits dans chaque université (article 3). Le dispositif est complété par la création de cellules d'écoute, de veille et de médiation dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Conformément à l'approche développée par le projet, le dispositif est compétent pour intervenir à titre préventif pour traiter les conflits et y répondre de manière précoce notamment par le recours à la médiation. Il a vocation à promouvoir un système de veille en recensant les conflits, et en les analysant afin d'en prévenir l'escalade. Le système a aussi vocation à développer des programmes de renforcement de capacité des intervenants en matière de gestion des conflits et facilitation du dialogue.

Le texte garantit, de même, la représentation des femmes et l'équilibre des sexes dans la composition des centres.

Cette consécration officielle des CMU ouvre la voie à une mise à échelle institutionnelle de l'approche de renforcement de la cohésion sociale préconisée par le projet. Cela a aussi permis aux différentes universités de mettre sur agenda la mise en place de leurs centres respectifs en les programmant dans le cadre de leurs programmes d'appui à la qualité PAQ.

### **3.2 La mise en place de Centres de Mediation Universitaire est appuyée**

L'opérationnalisation des centres de médiation Universitaire est appuyée par l'élaboration d'une mallette pratique (base de connaissance, guide de procédures des centres, charte de la médiation, convention de médiation). L'ensemble de ces outils a vocation à servir aux membres des CMU dans la mise en marche du dispositif de manière uniformisée et cohérente. (Evidences #13 #14 #15).

De même, la mise en place de deux CMU pilotes a été impulsée dans les Universités de Sfax et de Jendouba. A ce titre les deux centres ont été équipés en matériel bureautique et informatique. (Evidences #16 )

### Les membres du CMU pilote de Sfax sont familiarisés au cadre légal du dispositif



Simulation d'une session de médiation avec les membres du CMU pilote de Jendouba Décembre 2021



### 3.3 Les membres des CMU sont sensibilisés à l'approche de médiation et leur appropriation du mécanisme est renforcée

Dans la continuité de l'appui à la mise en place des CMU pilotes de Sfax et Jendouba, 87 membres (dont 30 femmes) issus de ces deux universités ont pris part à un cycle d'atelier visant à

disséminer le cadre légal des CMU et à initier les participants aux principes et techniques de médiation.

Ces ateliers se sont déroulés durant les mois de novembre et décembre 2021 et ont réuni les recteurs et vices recteurs des deux universités, les doyens et directeurs des établissements relevant de ces deux universités, ainsi que les psychologues universitaires et les représentants du personnel administratif qui y sont rattachés.

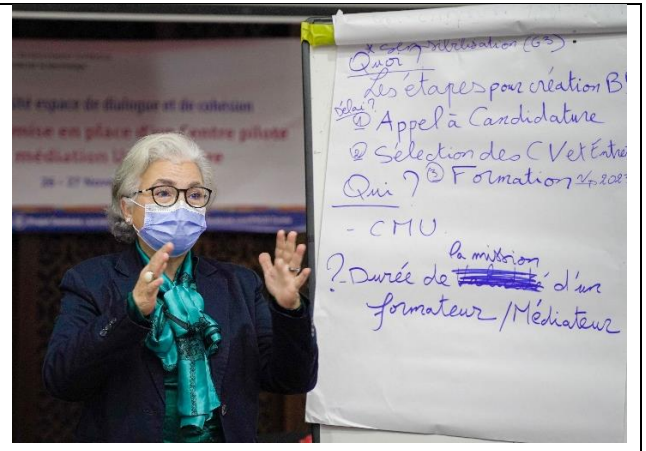
Les ateliers ont été animés par une formatrice en médiation, un expert en planification stratégique ainsi que des représentants de la direction générale des affaires juridiques du MESR. L'arrêté portant création des CMU, le processus de mise en place des CMU et les règles de la médiation universitaire a pu être expliquée et débattues avec les participants.

### 3 Présentation du cadre légal par le représentant du MESR



### 4 Photo de groupe des représentants de l'Université de Sfax Novembre 2021





❖ **Output 4 : Les acteurs clés de l'Université disposent des connaissances, compétences et outils pour la facilitation du dialogue et la construction du consensus.**

Indicateurs	Données de référence	Cible	Résultat à la date du rapport
4.1. Existence d'un plan de renforcement des capacités	Non	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
4.2 Nombre d'élus formés aux techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus	0	<b>94</b>	<b>268</b>
4.3 % de femmes formées aux techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus	0%	<b>48%</b>	<b>30%</b>
4.4 Nombre d'élus formateurs en matière de facilitation du dialogue et de construction du consensus	0	<b>20</b>	<b>30</b>
4.5 % de femmes formatrices en techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus	0%	<b>50%</b>	<b>20%</b>
4.6 % des élus formés qui considèrent que leurs connaissances en matière facilitation du dialogue et de construction du consensus se sont améliorées	0%	<b>50%</b>	<b>100%</b>
4.7 % de femmes impliquées dans le dialogue sur les enjeux de la cohésion sociale à l'Université	0%		<b>N/A</b>

Tout au long de la mise en œuvre du projet et sur la base des recommandations sorties de la vision stratégique et des ateliers de réflexion et de diagnostic des dynamiques de conflit dans l'espace universitaire, un programme de renforcement de capacités a été mis en œuvre au profit des acteurs clé de l'espace universitaire.

Le public cible de ce programme est constitué des représentants élus des Universités à savoir les recteurs et vices recteurs des 13 Universités Tunisiennes, ainsi que des membres permanents des CMU.

Les thématiques traitées lors des formations s'articulent autour des modes de gestion alternative des conflits et notamment la médiation et l'analyse des conflits ainsi que la facilitation du dialogue, en plus de la thématique spécifique de prévention des violences basées sur le sexe et le genre.

Ce programme de renforcement de capacité a pour objectif d'impulser au sein de l'espace universitaire une capacité endogène de gestion des conflits qui aura pour vocation de disséminer l'approche de renforcement de la cohésion sociale en milieu universitaire.(Evidence #17 #18 #19)

**Tableau récapitulatif des formations dispensées au profit du personnel Universitaire**

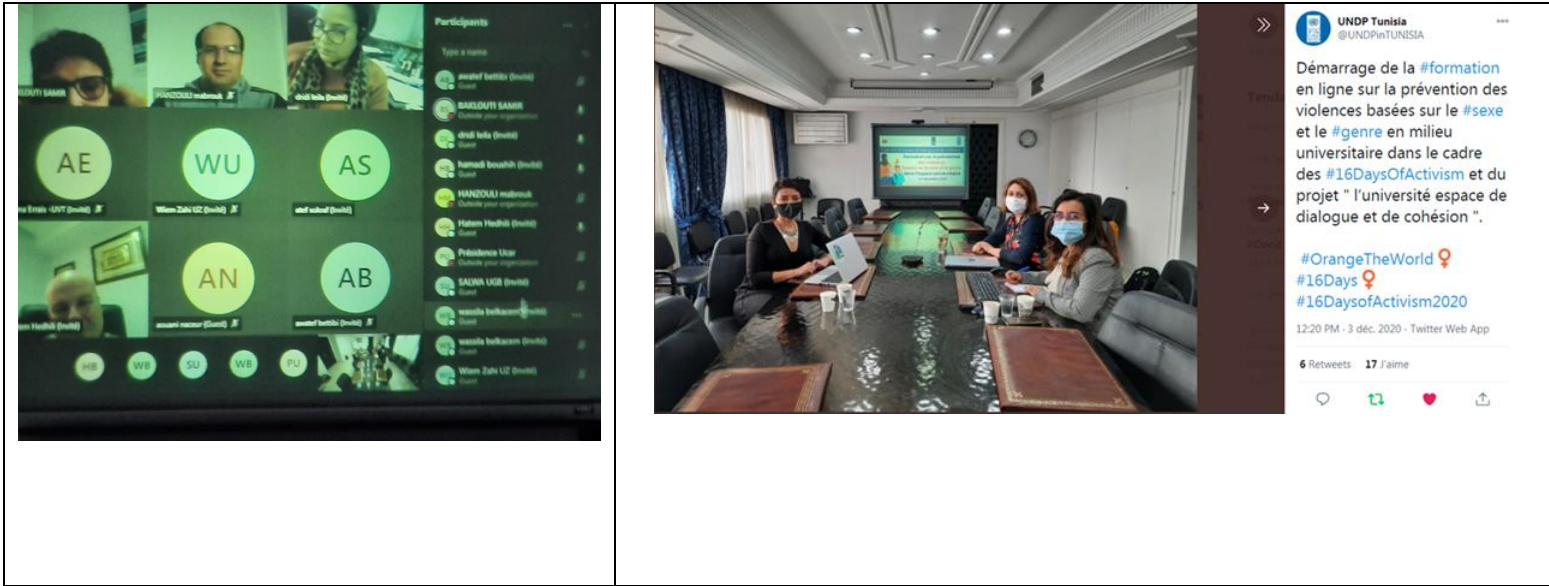
2-6 Déc 2019	Formation en analyse et gestion des conflits (2 groupes de 25 personnes)	38 participants dont 55% femmes
15-17 Déc 2019	Formation en communication des membres de cellules de médiation	31 participants dont 17 femmes
22-24 déc. 2019	Formation aux techniques de communication et prise de parole en public aux profits des présidents des universités	14 participants dont 4 femmes
3-4 Déc 2020	Formation sur la prévention des violences basées sur le sexe et le genre en milieu universitaire	30 participants dont 20 femmes
22-23 Déc 2020	Formation sur les techniques de médiation universitaire au profit des recteurs et doyens des universités	20 participants dont 4 femmes
Nov 2021	Formation sur les techniques de médiation dans le cadre des CMU au profit des représentants de l'Université de Sfax	37 participants dont 16 femmes
Déc 2021	Formation sur les techniques de médiation dans le cadre des CMU au profit des représentants de l'Université de Jendouba	50 participants dont 14 femmes

**Atelier de formation sur la gestion de conflits décembre 2021**





**Illustrations de la Formation en Ligne pour la prévention des VBSG en milieu universitaire**



❖ **Output 5 : Des initiatives sont appuyées pour renforcer le rôle de l'Université et des étudiants dans la promotion de la citoyenneté et de la cohésion sociale au niveau local.**

Indicateurs	Données de référence	Résultat à la date du rapport
5.1. # d'initiatives de la société civile et de plateformes de dialogue sur les problématiques de l'Université soutenues	0  0	NA

Indicateurs	Données de référence	Résultat à la date du rapport
5.2. # de personnes impliquées dans le dialogue sur la cohésion sociale à l'Université dans le cadre des initiatives		

La prolifération de la pandémie COVID-19 a imposé plusieurs adaptations au projet. En effet, les restrictions sanitaires durant les années 2020 et 2021 ont rendu difficile la mise en œuvre d'activité de terrain ou encore celles devant se dérouler dans les enceintes universitaires. Les initiatives de la société civile prévues dans les établissements universitaires avec les étudiants n'ont pas pu se faire.

Afin d'atteindre cette population stratégique du projet, une plateforme numérique de médiation universitaire a été conçue. Elle a vocation à compléter le dispositif de médiation universitaire de faciliter la communication entre les CMU et de fournir un espace de capitalisation, de partage et de dissémination des connaissances, participant à la promotion de la culture du dialogue et à la gestion des conflits.

La plateforme numérique de médiation Universitaire a été élaborée, son contenu développé. Elle est en cours d'hébergement sur le serveur du ministère EL Khawarazmi et sera bientôt opérationnelle <https://pmu.wd.tn/>. (Evidences #20 #21)

Un atelier de présentation de cette plateforme a été organisé au profit des futures administrateurs. Il a permis de réunir 21 personnes dont 16 femmes.

#### Atelier de presentation de la PMU



### III- Défis de mise en œuvre et suivi des risques

L'instabilité politique et les changements récurrents de ministres ont constitué un obstacle à une progression rapide de la mise en œuvre du projet. En outre les vis-à-vis auprès du ministère se sont trouvés submergés par la gestion au jour le jour des effets de la crise ce qui a réduit leur disponibilité.

Le caractère incertain de l'évolution de la pandémie a rendu difficile la programmation des activités notamment présentielle de renforcement de capacités et d'implication des étudiants. Le projet a essayé autant que possible de recourir aux activités distancielles recourant aux NTIC.

Nature du risque	Description	Impact	Mesure de mitigation
<b>Politique</b>	Changements dans l'équipe gouvernementale en place	Discontinuités/retards dans la mise en œuvre	Le projet veille à impliquer les responsables des structures permanentes du MESRS dans la conduite des différentes activités et la constitution d'une équipe de projet avec un suivi périodique de l'avancement vers les résultats escomptés.
<b>Opérationnel</b>	Mauvaise exécution/mise en œuvre non optimale du projet en raison de la nouveauté de la thématique et de sa sensibilité	Résultats escomptés non atteints	Le projet veille à expliciter les objectifs à court, moyen et long terme de la stratégie de renforcement de la cohésion sociale en milieu universitaire, ainsi qu'à inclure toutes les parties prenantes dans l'ensemble des processus participatifs de consultation. Un diagnostic des besoins est effectué et un plan de renforcement de capacités est mis en œuvre

<b>Operationnel</b>	Suspension des activités universitaires en raison de la pandémie	Impossibilité de tenir les activités collectives dans les établissements universitaires	Les activités ont été actualisées, afin de mitiger les risques ou de les éviter ; Les activités distancielles ont été mise en œuvre notamment en matière de formation ;
---------------------	--	---	--

## IV- Leçons apprises

Le plaidoyer et l'appui pour la formalisation du concept des CMU dans un texte officiel a constitué une importante mise à échelle institutionnelle de l'approche préconisée en matière de renforcement de la cohésion sociale. Cette consécration est de nature à garantir la pérennisation des résultats atteints et leur généralisation au-delà du projet. Ceci en plus d'incarner une forte appropriation par les bénéficiaires du projet.

Le développement à des phases précoces de la crise d'un plan de contingence sectoriel a permis au ministère d'être mieux préparé à la 2<sup>e</sup> vague de la pandémie qui a coïncidé avec la rentrée universitaire en septembre 2020. Cela s'est manifesté par le développement d'un protocole sanitaire et sa dissémination auprès de tous les acteurs de l'université

La nécessité de vivre avec la pandémie et de s'y adapter impose la standardisation et la généralisation des mesures de prévention et d'hygiène et une stricte application de l'approche de *do no harm* chose qui a été initiée grâce à l'étude d'impact, au plan de contingence ainsi qu'aux ateliers de dissémination du protocole sanitaire.

La contribution du ministère de la santé a été très utile pour la mise en œuvre du protocole sanitaire du ministère de l'Enseignement Supérieur et pour la mobilisation d'expertes de haut niveau du secteur de la santé pour renforcer les capacités des acteurs universitaires.

Le contexte universitaire ayant été fortement impacté par la COVID-19 plusieurs activités de terrain impliquant les étudiants ont été compromises compte tenu du confinement. La stratégie de repli a été de privilégier les activités distancielles notamment les formations en ligne (formation sur la prévention des VBSG. En outre la mise en place de la plateforme numérique de médiation universitaire a été entreprise.

## V- Suivi-évaluation

Le projet faisant partie du portefeuille ODD16, son évaluation est prévue dans ce cadre.

## VI- Evidences

<b>Evidence #</b>	<b>Type</b>	<b>Titre</b>	<b>Date de publication</b>	<b>Auteur</b>
1	Brochure	Enoncé de la vision	Mars 2019	MESR & PNUD
2	Document	Plan d'action de la vision	Décembre 2019	Consultant
3	Etude	Etude et cartographie des dynamiques de conflit dans l'espace universitaire	Décembre 2021	Consultant
4	Rapport	Atelier de réflexion sur les dynamiques de conflits dans l'espace universitaire	janvier 2019	Consultant
5	CR	CR d'atelier de réflexion sur les dynamiques de conflit dans l'espace universitaire	Mai 2019	Consultantes
6	Projet d'arrêté ministériel	Un projet de texte officiel portant création des centres de médiation universitaires est élaboré	Juillet 2020	MESRS
7	Guide	Un guide de procédure des centres de médiation est élaboré conjointement avec KAS	Septembre 2020	KAS/PNUD/MESRS
8	CR	CR de formation sur le protocole sanitaire antiCovid dans les Universités	Septembre 2020	Consultant
9	CR	Evaluation de la formation sur le protocole sanitaire antiCovid	Septembre 2020	Consultante
10	Protocole	Gestion des cas COVID dans les établissements universitaires	Septembre 2020	MESR/Ministère de la Santé
11	Journal officiel	Arrêté ministériel portant création des CMU	Mai 2021	Gouvernement Tunisien

12	Brochure	Plaquette de presentation des CMU	Decembre 2020	MESRS/PNUD
13	Guide	Guide pratique des CMU	Decembre 2021	Consultant
14	Reglement	Projet de reglement interieur des CMU	Décembre 2021	Consultant
15	Base	Base de connaissance des CMU	Décembre 2021	Consultant
16	Bon de livraison	Bon de livraison d'équipement pour le CMU	Décembre 2021	Prestataire
17	CR	Compte rendu de formation	Décembre Novembre 2021	Consultant
18	CR	Compte rendu de formation	Décembre 2020	Consultant
19	CR	Compte rendu de formation	Décembre 2019	Consultat
19 bis	CR	Compte rendu de formation	Décembre 2019	Consultant
20	Lettre	Lettre d'hebergement de la plateforme de mediation universitaire	Octobre 2021	Agence d'audit
21	Document	Contenu de la plateforme	Octobre 2021	consultant

## VII- Rapport financier

Au 31 décembre 2021, les contributions reçues par le projet s'élèvent à 1 053 000,00 USD. Le budget pluriannuel du projet a été planifié en fonction des contributions reçues. Les dépenses à la fin du mois de décembre s'élèvent à 74% des contributions reçues. Les dépenses sont réparties comme suit :

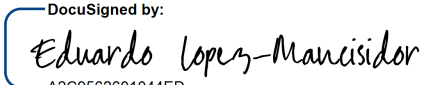
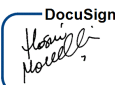
**Tableau 1 - Dépenses cumulées au 31 Décembre 2021– Sommaire par Année Atlas (en USD)**

Bailleur	Output	Contributions reçues	Dépenses 2020	Dépenses 2021	Total	%
Pays Bas	118006	1 050 563,00	507 515,86	269 278,73	776 794,59	74%
	123733	2 436,98	2 436,98	-	2 436,98	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 053 000,00</b>	<b>509 952,84</b>	<b>269 278,73</b>	<b>779 231,57</b>	<b>74%</b>
PNUD	118006	17828,00	-	17 828,00	17 828,00	100%
	123733	20 134,51	20 134,51	-	20 134,51	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>37 962,51</b>	<b>20 134,51</b>	<b>17 828,00</b>	<b>37 962,51</b>	<b>100%</b>
<b>Total Award</b>		<b>1 090 962,51</b>	<b>530 087,35</b>	<b>287 106,73</b>	<b>817 194,08</b>	<b>75%</b>

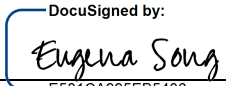
**Tableau 2\* – Dépenses cumulées 01 janvier au 31 Décembre 2021– Sommaire par Activité Atlas (en USD)**

Bailleur	Output	Budget 2021	Dépenses			Total	%
			P1	P2	P3		
Pays Bas	118006	315 793,00	26 247,47	884,68	242 146,58	269 278,73	85%
	<b>TOTAL</b>	<b>315 793,00</b>	<b>26 247,47</b>	<b>884,68</b>	<b>242 146,58</b>	<b>269 278,73</b>	<b>85%</b>
PNUD	118006	17828	3812,53	0,00	14015,25	17828,00	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>17 828,00</b>	<b>3 812,53</b>	<b>0,00</b>	<b>14 015,25</b>	<b>17 828,00</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL 00118006</b>		<b>333 621,00</b>	<b>30 060,00</b>	<b>884,68</b>	<b>256 161,83</b>	<b>287 106,73</b>	<b>86%</b>

## VIII- Signatures

<b>Nom :</b>	Eduardo Lopez-Mancisidor	<b>Titre :</b>	Portefeuille ODD16+
<b>Signature :</b>	 <small>DocuSigned by: A2C9562601044ED...</small>	<b>Date :</b>	24-Mar-2022
<b>Nom :</b>	Hosni Mouelhi	<b>Titre :</b>	Team Leader, Governance
<b>Signature :</b>	 <small>DocuSigned by: BCF005D456144C0...</small>	<b>Date :</b>	29-mars-2022



<b>Nom :</b>	Eugena Song	<b>Titre :</b>	Deputy Resident Representative
<b>Signature :</b>	 E581CA995EB5406...	<b>Date :</b>	29-Mar-2022

### IX - Annexes

- Document de projet
- Evidences mentionnées dans la section "VI-Evidences"